



A l'attention des clubs LFBS

Chers amis sportifs,

La Ligue Francophone Belge de Sauvetage a le plaisir de vous inviter pour le

CHAMPIONNAT DE Belgique

Epreuves en piscine

Le dimanche 23 avril 2023

À la piscine olympique
Avenue des Puddleurs, 51 à 4100 Seraing

PROGRAMME

08h00 : Accueil / Echauffement
08h20 : Briefing des officiels
08h35 : Briefing des capitaines d'équipe
08h50 : Fin de l'échauffement
09h00 : Compétition :

B4 : 8/12,5m Line Throw
A1 : 100/200m Obstacles
B1 : Relais 4x50m obstacles
A2 : 50/100m Mannequin – palmes
A6 : 100/200m Superlifesaver

Pause repas et remise des médailles B4, A1 et A2

A4 : 50m Mannequin
B2 : Relais 4x25m mannequin
A3 : 50/100m Combiné

Pause et remise des médailles A6 et A4

A5 : 50/100m Lifesaver
B3 : Relais 4x50m bouées-tubes
B5 : Relais Pool Lifesaver (hors compétition)

18h15 : Remise des médailles A3, A5, (B1-B2-B3) et B5



CLASSEMENT

Individuel

- Pour les épreuves individuelles, nous appliquerons un classement par épreuve et bien entendu par catégorie et par sexe.
- Seuls les athlètes avec la nationalité belge peuvent obtenir le titre de champion de Belgique.
- Les 3 premiers athlètes seront médaillés, y compris les athlètes de nationalité étrangère.

Équipes

- Le classement des équipes est réalisé via l'addition des points gagnés (classement général) dans les 3 épreuves suivantes: B1-B2-B3
- Lors d'un ex aequo dans le classement général, la meilleure place est attribuée à l'équipe qui a obtenu le meilleur temps au total, suite à l'addition de ceux-ci.
- Le relais Line-Throw (B4) disposera d'un classement propre. Un club peut inscrire un maximum de 2 équipes (de 2 athlètes) par catégorie d'âge (Jeunes – Open – Master).
- Le relais Pool Lifesavers Relay (B5) est la seule épreuve mixte autorisée. Elle disposera d'un classement propre. Le tirage au sort pour déterminer l'ordre des places dans le relais entre les filles et les garçons sera réalisé durant la réunion des capitaines d'équipes, soit le 23/04 au matin.
- Pour tous les relais, il existe 3 catégories.
 - Équipes Jeunes : composées de benjamins et/ou minimes.
 - Équipes Open : les athlètes de toutes les catégories sont autorisés.
 - Équipes Master : composées de masters.

TERMES DE PARTICIPATION

Individuel

- Être membre de la LFBS ou RedFed.
- Avoir participé aux 6 épreuves individuelles entre le 09/05/2022 et le 22/04/2023.
- Les benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors doivent avoir réalisé au minimum 1 temps de sélection entre le 09/05/2022 et le 22/04/2023 pour participer à cette épreuve.
- Les masters ne doivent pas réaliser de temps de sélection pour participer à ce championnat.
- Les athlètes (sauf les cadets 1^{er} année) doivent avoir obtenu un temps de sélection dans la catégorie dans laquelle ils participeront au CB.
- Les athlètes peuvent s'inscrire dans toutes les épreuves individuelles pour lesquelles ils ont obtenu un temps de sélection.
- Les athlètes peuvent seulement nager dans une catégorie. S'ils font le choix de nager en catégorie Open, ils doivent présenter des temps de sélection "open".
- Les masters M55 et M70 nagent seulement les épreuves A1 (100m) – A2 – A4 – A5.

Équipes

- Une équipe peut être composée de 5 nageurs au maximum. Les nageurs ne doivent pas avoir réalisé des temps de sélection.
- Le nombre d'équipes par club est illimité (sauf pour l'épreuve B4).
- Un athlète ne peut représenter seulement qu'une seule équipe pour les épreuves B1-B2-B3-B4-B5.
- Les équipes mixtes ne sont pas admises (sauf pour l'épreuve B5).

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription doit arriver de préférence par e-mail.



AVANT le 18/04/2023

Envoyer à contact@lfbs.org
Ligue Francophone Belge de Sauvetage
Place des Sports, 1 – 1348 Louvain-la-Neuve

Le coût de l'inscription est de 8,00€ par athlète et doit être versé sur le compte LFBS :
**BE46 0012 3008 0036 pour le 18/04/2023. En communication : CB 2023 + nom club
+ nombre de participants.**

OFFICIELS ET AIDANTS

Afin de faciliter l'organisation du championnat, nous demandons à chaque club de fournir :

- le nombre d'officiels prévu au règlement (à partir de 1 participant = 1 officiel ; à partir de 10 participants = 2 officiels ; à partir de 20 participants = 3 officiels).
- le nombre d'aidants prévu au règlement (à partir de 10 athlètes = 1 aidant en piscine (qui est capable de remettre les mannequins remplis en place en fond de piscine) ; à partir de 20 athlètes = 1 aidant piscine (qui est capable de remettre les mannequins remplis en place en fond de piscine + 1 aidant « hors piscine »).

REPAS

Un repas est prévu pour les officiels et les aidants.

Pour les athlètes et accompagnants, la piscine de Seraing dispose d'une cafétéria ouverte toute la journée.

En espérant vous rencontrer le 23 avril, nous vous prions d'accepter nos salutations sportives.

Denis ULWELING
Directeur LFBS